

Une rencontre entre la ministre de la Famille et vos représentant-es de la FSSS

Une rencontre entre la ministre de la Famille, des Aînés et de l'Intimidation, Francine Charbonneau et la FSSS-CSN a permis de discuter de plusieurs dossiers importants, de la pérennité du réseau des services de garde à la petite enfance aux négociations des RSG.

La rencontre s'est tenue le 15 août dernier dans les bureaux montréalais de la ministre. La Fédération était représentée par Jeff Begley, président, Dany Lacasse, vice-président des secteurs privés, Louise Labrie, représentante des CPE et Lucie Longchamps, représentante des RSG.

Divers sujets abordés par la FSSS autant pour les RSG que pour les CPE-BC

Nous avons pour cette rencontre une liste de préoccupations que nous nous sommes fait un devoir de discuter avec la ministre. Nous avons entre autres abordé :

- les difficultés relationnelles entre les RSG et les bureaux coordonnateurs (BC);
- les lacunes de la loi sur la représentation;
- notre volonté qu'il y ait une harmonisation des pratiques autant pour les RSG que pour les BC;
- les désavantages et contradictions entre les RSG, CPE et milieux privés (autant en garderie qu'en milieu familial);
- le guichet unique pour la liste d'attente.

Nous sommes évidemment intervenus sur la question de la pérennité des services autant en milieu familial qu'en CPE.

La ministre nous a indiqué que son

ministère va mener à l'automne des réflexions sur le réseau des services de garde et les divers modes au Québec. « Nous avons un réseau reconnu, envié et de qualité. Nous ne laisserons pas le ministère le saboter sans que l'on réagisse. Les enfants du Québec méritent ce qu'il y a de mieux et nous allons le défendre », a renchéri Louise Labrie.

La ministre s'est dite confiante d'en arriver à une deuxième entente collective avec les RSG avant la fin de l'automne. Elle mentionne avoir pour objectif de ne pas se rendre à un an de négociation.

Nous demandons fermement que les RSG soient incluses, et ce dès le départ, au guichet unique. Il en va de la pérennité de nos services.

La FSSS soumettra ses réflexions et pistes de solution pour un développement sain des services de garde, mais également pour mieux faire connaître les impacts de futures décisions qui pourraient être prises par le ministère.

La ministre dit qu'elle souhaite maintenir le réseau des services de garde avec ses diverses composantes, mais ne pas avoir le budget pour en assurer la pérennité s'il reste tel qu'il est. « Nous surveillerons de près les commissions sur la fiscalité et la révision des programmes », explique Dany Lacasse.

Les divers sujets qui ont été abordés seront repris avec les représentantes de vos syndicats pour leur transmettre tous les détails, et ce, lors des prochains conseils sectoriels de l'automne.



LOUISE LABRIE,
REPRÉSENTANTE
DES CENTRES
DE LA PETITE
ENFANCE (CPE)

